Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 15/04/2021 Affiché le

ID: 011-200035855-20210413-20210099-DE

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

Arrondissement de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE:

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

SOUS-DOMAINE: AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

OBJET: Avenant n°1 à la convention de prestation de service Ville de Castelnaudary / Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois relative au transfert de l'école de musique

Le nombre de déléqués en service est de 71

Convocation du conseil en date du 7 avril 2021

CERTIFIE **EXECUTOIRE PAR** RECEPTION PREFECTURE LE:

PAR PUBLICATION LE

PAR DELEGATION LE

Séance du Conseil Communautaire du 13 avril 2021 à 18 heures 30.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents: Pascai ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Robert Eliane BOURGEOIS MOYER. Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE. Danielle FABRE, DUBLOIS, **Dominiaue** Jocelyne FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL. **Philippe** GUIRAUD. GUILHEM. Philippe GREFFIER, Evelvne LAMARQUE, LEMOINE. Gérard Cédric Frédéric JEANJEAN, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Pierre MONOD. Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, PINEL. Henri POISSON. PERLES, Jean-Louis Bruno Martine PUEBLA. PRADEL, POUZADOUX, Christophe Jean-Francois Jean-Pierre QUAGLIERI, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

conseillers Conseillers titulaires remplacés par Hubert NAUDINAT par Jocelyne FABRE, par Didier CALMETTES Jean-Marc DEUMIER. ROSTOLL Nadine par Jérôme WILTZIUS.

Procurations: Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Alain CARBON à Bernard PECH, Préscillia GRANIER à Sabine CHABERT, Bernard GRIMAUD RATABOUIL Jacqueline GIRAL. Hélène Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Nicolas RAUZY à Gilles TERRISSON.

CAMPGUILHEM, Véronique CORROIR, Excusés: Sandrine Didier MAERTEN, Nicole MARTIN, Benoît MERLIN, Bruno POMART,.

Absents: Hubert CHARRIER, Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Régine SURRE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Alain GALINIER.

Signature

Par délibération n°10-75 en date du 22 juillet 2010, la CCCLA a approuvé la convention de prestation de services avec la Ville de CASTELNAUDARY relative au transfert de l'école de musique.

Dans son article 4, cette convention prévoit que des agents communaux assurent des heures d'entretien dans les locaux de l'école de musique.

En raison de l'entrée en service prochaine de nouveaux équipements communaux, il est dorénavant nécessaire pour la Ville de récupérer ces heures de travail, en accord avec la CCCLA.

Par conséquent, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de signer l'avenant 1 à la convention de prestation de service avec la Ville de CASTELNAUDARY.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 à la convention de prestation de service avec la Ville de Castelnaudary tel que présenté en annexe ainsi que tous documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L. 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 13 avril 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.